## Recommandation 3

Chez les patients présentant une COVID-19 présumée ou confirmée qui ne sont actuellement pas hospitalisés et qui présentent des symptômes bénins, l'OMS suggère d'utiliser l'imagerie thoracique en plus de l'évaluation clinique et de l'évaluation biologique pour décider de l'hospitalisation ou du retour à domicile. Recommandation soumise à conditions, basée sur l'opinion d'experts

## Remarque:

L'imagerie doit être utilisée comme l'un des éléments de l'évaluation du patient, qui comprend par ailleurs des données cliniques, des données biologiques et des données épidémiologiques. Les patients susceptibles d'en bénéficier sont ceux qui :

- Sont à risque élevé de progression de la maladie
- Présentent des comorbidités associées (p. ex., un diabète, une hypertension, une maladie cardiaque, une obésité) ou d'autres pathologies chroniques susceptibles de décompenser et/ou sont âgés de plus de 60 ans.
- Vivent avec des personnes présentant un risque élevé de morbidité et de mortalité associé à la COVID-19, que ce soit à domicile ou en maison de retraite

